

# Stratégie 2018 – 2022

## Résumé

*L'ADAEV (Association pour le Développement des Activités Economiques de la Vallée de Joux) a élaboré la stratégie de la Région Vallée de Joux. Cette stratégie a été validée par son comité lors de la séance du 31 mai 2018. La version finale est datée du 31 décembre 2018.*

*Diverses informations statistiques et observations de terrain ont permis une analyse SWOT (forces – faiblesses – opportunités – menaces). Un « Modèle d'efficacité » a ainsi pu être élaboré dont les axes sont décrits ci-dessous.*

*Les actions prévues dans ce Modèle pourront être menées par différents acteurs régionaux (communes, entreprises, privés) et pas uniquement par l'ADAEV mais souvent avec son appui. Des priorités leur ont été attribuées.*

*Des collaborations sont également mentionnées, tant avec les autres régions vaudoises qu'avec l'Arc jurassien transfrontalier.*

## Vision

La Vallée de Joux est à la pointe des régions suisses en matière de compétitivité territoriale durable (économique, sociale, environnementale)

## Objectif général

Améliorer en continu la compétitivité des personnes, des entreprises productives et des collectivités publiques situées sur le territoire de la région.

## Mission de l'ADAEV : Favoriser un développement coordonné du territoire de la Vallée de Joux

- Favoriser l'innovation à tous niveaux : Injecter des données nouvelles dans le système du savoir régional pour faire tourner la « Marelle du savoir ». Processus d'incitation à l'innovation : « injection de communication de données nouvelles => éveil de la curiosité => exploration => innovation »
- Animer le terreau régional qui est déjà ouvert à l'innovation
- Sensibiliser les gens au développement continu des compétences et des réseaux
- Défendre les intérêts régionaux : en collaboration avec les communes et les acteurs privés.
- Faire connaître les enjeux de la Vallée aux autorités fédérale et cantonale

## Modèle d'efficacité (résumé graphique ci-dessous)

Le Modèle d'efficacité est le cœur de cette stratégie qui aborde les axes régionaux ayant des effets sur son fonctionnement économique et donc sur son avenir.

Le Modèle d'efficacité précise pour chaque domaine et pour les mesures qui en est responsable, quels sont les « Input » nécessaires (ex. finances), les « Output » (produits ou prestations), les « Outcome » (effets escomptés sur les groupes cibles) et les « Impact » (impacts général souhaité à long terme sur le territoire de la Vallée de Joux).

### Axe 1 : Economie

**Objectif: Renforcer et compléter les systèmes industriels existants**

Commentaires :

- Qualité de localisation : Services de proximité aux entreprises, Marché immobilier, Environnement préservé et mis en valeur économiquement : Parc Naturel Régional Jura Vaudois (PJV), Renforcement du pôle microtechnique et horloger par un développement qualitatif
- Système industriel : Main d'œuvre, Grands groupes, Spécialisation intelligente (« Smart Specialisation »)
- Economie présenteielle : Axes d'action, PHR économie
- Filière bois durable: Mise en valeur du bois régional en collaboration interrégionale
- Commerce : Captation de revenus extérieurs par les commerces.
- Pérennisation du projet SIC (Société Industrielle et Commerciale)
- Agriculture : Mise en œuvre des mesures du Parc Jura Vaudois (PJV), Filière fromagère, Adaptation au changement climatique
- Economie de la santé : Pôle santé : nouveaux services, notamment pour l'accueil des personnes du 3<sup>ème</sup> âge, maintien et création d'emplois
- Ressources énergétiques locales : mise en valeur, augmentation de la part locale, augmentation de la production par habitant, économies, mobilité électrique

## **Axe 2 : Sports, loisirs et tourisme**

**Objectif: Améliorer l'attractivité de l'offre de sports, loisirs et la création de valeur de l'économie touristique**

Commentaires :

- Système économique : Tourisme d'affaires, Signalétique, Ski nordique, Encouragement du ski alpin, Mise en valeur du lac, Cluster sport : « Think Sport », Hébergement touristique
- JOJ 2020 : courses de ski de fonds, événements parallèles
- Manifestations : Appui à l'organisation de manifestations (Vallée de Joux Tourisme), Organisation de manifestations (Centre Sportif Vallée de Joux)
- Valorisation économique du patrimoine naturel et culturel

## **Axe 3 : Qualité du paysage et de la biodiversité**

**Objectif: Intégrer la préservation, l'amélioration du paysage et de la biodiversité dans le développement régional**

Commentaires :

- Mettre en œuvre le programme du PJV
- Prioriser les différents inventaires de protection et développer une stratégie d'intégration à l'échelle régionale

Développer les projets en intégrant la qualité du paysage et de la biodiversité

## **Axe 4 : Territoire**

**Objectif : Développer des planifications d'aménagement du territoire (régionale ou intercommunale et communales) intégrant les besoins de l'économie**

Commentaires :

- Aménagement : Définir le site d'activités stratégique multipolaire (d'importance cantonale) et les sites d'activités régionaux, disposer de terrains suffisants pour les besoins industriels et artisanaux (ZA), Disposer de terrains suffisants pour les besoins en logement en relation avec le développement économique
- Mobilité : Covoiturage, Maintien de l'accessibilité de la région et de ses centres touristiques, mobilité douce, sécurité traversée des villages

### **Axe 5 : Politiques publiques**

**Objectif: Renforcer la région pour lui donner les moyens de relever les défis futurs**

Commentaires :

- Envisager une optimisation institutionnelle des collectivités publiques
- Développer une politique foncière intercommunale (péréquation financière, acquisition de terrains)

### **Axe 6 : Coordination régionale (ADAEV, Vallée de Joux Tourisme, SIC, ...) / Développement coordonné du territoire**

**Objectif: Assurer les meilleures conditions cadres favorisant le développement économique**

Commentaires :

- Elaborer une stratégie régionale
- Accompagner et soutenir les projets régionaux
- Assurer un guichet d'entreprises
- Coordonner les politiques publiques (incidences régionales)
- Assurer une coordination cantonale et nationale (CODEV, SPEI, Regiosuisse)
- Défendre les intérêts régionaux

## Résumé du Modèle d'efficacité

